

République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de SAINT PAUL DES LANDES

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du **CONSEIL MUNICIPAL**
du **jeudi 16 octobre 2025**

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 11 Représentés : 4 Votants : 15

Sont présents : BENITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, TEISSEDRE Janine, GALÉRY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud.

Sont absents : MARCENAC Cécile représentée par Cécile CHEVALIER, PORTERO Séverine, LEGOUT Cécile représentée par Alain POUGET, PENA-AUBERT Christelle, VABRE Fabien représenté par Patricia BENITO, BOUTONNET Sabine représentée par Janine TEISSEDRE.

L'an deux-mille vingt-cinq, le 16 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

Secrétaire de séance : Cécile CHEVALIER

Date convocation et affichage : 10 octobre 2025

Délibération N° DEL 2025 067 – Vœu relatif à la fermeture programmée du Collège de la Jordanne

Madame le Maire explique à l'assemblée qu'elle a reçu une demande de l'association des Amis du Collège de la Jordanne de soutien au maintien de 4 collèges publics à Aurillac.

Madame le Maire soumet au vote du Conseil municipal la demande de l'association des Amis du Collège de la Jordanne de soutien au maintien de 4 collèges publics à Aurillac.

Après délibération, la proposition est rejetée par 10 abstentions (Mme Patricia BENITO, Mme Cécile CHEVALIER, Mme Janine TEISSEDRE, M. Jacques GALÉRY, M. Patrick BADUEL, M. Daniel BARDY, Mme Cécile MARCENAC représentée par Mme Cécile CHEVALIER, M. Frédéric MURAT, Mme M. Fabien VABRE représenté par Mme Patricia BENITO et Mme Sabine BOUTONNET représentée par Mme Janine TEISSEDRE), **et 5 voix contre** (M. Jean-Luc DONEYS, M. Alain POUGET, Mme Florence DELOM, M. Géraud RAYNAL, Mme Cécile LEGOUT, représentée par M. Alain POUGET).

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.
Au registre sont les signatures.
Le Maire, Patricia BENITO

La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER

